

# SELON LA DG, IL N'Y AURAIT PLUS UN SOU DANS LES CAISSES DE PÔLE EMPLOI POUR ALLER AU-DELÀ DES 1% D'AUGMENTATION SALARIALE !

## INFO OU **INTOX** ?

Lors des négociations de janvier et février, la DG a affirmé avoir été contrainte de racler les fonds de tiroir pour pouvoir généreusement proposer une augmentation des salaires de 1%.

Le prince est empathique et sait se saigner pour ses braves gueux... Vous en doutez ?  
Nous en doutions. **Petite preuve d'enfumage ? Et bien voilà :**

Délibération n° 2021-16 du 15 mars 2022

### **Affectation du résultat de l'exercice comptable 2021**

Le conseil d'administration de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment les articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, L.5312-8, R.5312-6 12°, R.5312-19 et R.5312-20,

Après en avoir délibéré le 15 mars 2022,

Décide :

Article 1

Le résultat de l'exercice comptable clos le 31 décembre 2021 est affecté en report à nouveau pour un **montant de deux cent dix-sept millions cent cinquante-neuf mille sept cent soixante-deux euros et quarante-trois centimes** (soit + 217 159 762,43 €).

## **217 Millions d'Euros de résultat d'exercice comptable !**

**Et presque pas un kopek pour ceux dont la DG loue l'investissement !**

**0,15% de plus à l'intéressement n'est pas une réponse  
à la dégradation de notre niveau de vie.**



**M. le Directeur Général,  
vous devez rouvrir des négociations  
salariales et **accorder une réelle  
augmentation** qui ne soit pas une aumône !**

**Car oui, 1% quand l'inflation flirte  
avec les 5%, c'est de la provocation !**



✉ [syndicat.snu@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu@pole-emploi.fr)

Facebook [@snu.pole.emploi.fsu](https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu)

Twitter [@SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)

[www.snutefifu.fr](http://www.snutefifu.fr)